

L'ÉNERGIE

TERRE-NEUVE—LE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ SUR LE TERRITOIRE DU QUÉBEC—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, le 16 avril dernier, le premier ministre de Terre-Neuve a écrit au premier ministre du Canada pour lui annoncer que les négociations entre Terre-Neuve et le Québec au sujet de la transmission de l'énergie hydro-électrique du Labrador avaient été infructueuses et étaient rompues.

Hier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a semblé prendre le parti du Québec dans ce conflit, et je tiens à dire, à l'appui de ma motion, que Terre-Neuve a le même droit de transmettre son énergie électrique à travers le Québec que l'Alberta a le droit d'acheminer son gaz naturel jusqu'au Québec en passant par l'Ontario. Je propose donc, appuyé par le député de Perth (M. Jarvis):

Que la Chambre ordonne au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, au nom du gouvernement, de se conformer à une demande écrite du premier ministre de Terre-Neuve adressée au premier ministre du Canada, pour qu'il exerce ses pouvoirs en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et permette la transmission d'énergie hydro-électrique à travers la province de Québec.

Mme le Président: Une pareille motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE DÉSARMEMENT

ON S'OPPOSE À LA TENUE À OTTAWA DE LA CONFÉRENCE SUR LES ARMEMENTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement, afin de proposer une motion sur une affaire importante et urgente.

Mardi, mercredi et jeudi prochains, l'American Defense Preparedness Association va organiser à deux pas d'ici, au Centre fédéral des conférences, une conférence internationale sur les tendances dans le domaine des canons de gros calibre.

Étant donné que c'est le ministère des Approvisionnements et Services qui va délivrer les autorisations sécuritaires, que de hauts fonctionnaires canadiens vont participer à la conférence et que des sociétés canadiennes—en particulier la Space Research Corporation d'Afrique du Sud—vont faire de la réclame lors de cette conférence; étant donné, par ailleurs, que le gouvernement a fait connaître son intention de nommer un ambassadeur itinérant chargé du désarmement, je propose, avec l'appui du député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):

Que la Chambre ordonne au gouvernement de notre pays soit d'annuler la conférence soit de ne pas la tenir dans le Centre des conférences, sinon, d'empêcher au moins les fonctionnaires canadiens de participer à des conférences d'une nature si peu indiquée.

Mme le Président: Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales
QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE PRIX DE L'ÉNERGIE ET LA SÉCURITÉ DES APPROVISIONNEMENTS—LES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT—LA POSSIBILITÉ D'UN PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui sait pertinemment que l'entente actuelle sur l'énergie expire dans moins de deux semaines. Six mois se sont écoulés depuis que le ministre s'est prononcé contre notre programme énergétique. L'autre jour, il a déclaré qu'il avait proposé à l'Alberta par téléphone un accord provisoire.

● (1415)

A propos de la réunion qu'il doit avoir demain avec des représentants de la province de l'Alberta, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention de proposer, au nom du Canada, un programme énergétique détaillé et global portant à la fois sur le prix du pétrole et sur la sécurité des approvisionnements et s'étendant sur une au moins trois ou quatre ans?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai déjà eu des rencontres avec mon collègue de l'Alberta. A l'occasion de notre dernière entrevue, j'ai eu l'occasion de lui présenter certaines offres précises relatives au prix de l'huile et du gaz au Canada. A ce moment les offres que j'ai présentées ont été rejetées. Subséquemment, j'ai communiqué à nouveau avec mon collègue lui offrant un arrangement intérimaire qui nous permettrait de poursuivre les négociations et en particulier de faire en sorte que les discussions constitutionnelles puissent avoir lieu sans qu'il y ait interférence par des discussions sur le prix de l'huile.

Demain j'aurai l'occasion de rencontrer mon collègue à nouveau, d'explorer avec lui des possibilités autres que celles qu'il a rejetées jusqu'à maintenant. Encore une fois, ces possibilités comprendront divers éléments qui couvriront les points soulevés par le chef de l'opposition.

[Traduction]

M. Clark: Madame le Président, le ministre nous dit que, lors de la réunion précédente, il ne s'est entretenu que des questions de prix et que, demain, il a seulement l'intention de chercher des solutions au problème du renouvellement d'un accord qui expire dans moins de deux semaines.

Le gouvernement fédéral a-t-il une proposition ferme et détaillée à soumettre aux provinces productrices? Sinon que fait donc le gouvernement fédéral depuis six mois?

Des voix: Bravo!